

REGLEMENT INTERIEUR

Peintres amateurs, professionnels et revendeurs

La participation à ce salon implique l'acceptation pleine et entière du règlement suivant :

1 - Ce concours est ouvert aux amateurs et aux professionnels et pour que tout le monde soit sur le même pied d'égalité aucun passe droit ne se fera dans le cadre des inscriptions pour le concours, sont considérés amateurs toutes les personnes qui ne donne pas de cours, et qui ne sont pas inscrites soit : à l'URSSAF, Chambres des Métiers, Maison des Artistes ou Chambre de Commerce, ou même déclaré en tant qu'artiste libre , LES AUTRES SONT DES PROFESSIONNELS.

1/bis - a : Les amateurs seront jugés par le jury professionnel

b : les professionnels seront jugés uniquement par le public.

2 – Je m'occuperai personnellement de la livraison le jeudi 27/9 impérativement, et de l'enlèvement de mes pièces le dimanche 30/9 à 18h30 et en aucun cas avant.

Dans le cas contraire, elles seront expédiées et réexpédiées entièrement à mes frais.

Les pièces exposées restent sous mon entière responsabilité tant en ce qui concerne le vol que de la casse.

3 - Le jury sera tiré au sort, par la présidente Rosemari Borges, et devant toutes les personnes présentes, il sera constitué de 4 membres au minimum et 6 membres au maximum ayant le statut de professionnel. A l'issue de ce tirage et avant que le jury ne se retire pour délibérer, et afin de mieux faire connaissance, un petit apéritif sera offert, dans la salle des démonstrations.

La remise des Prix Amateurs se fera le samedi 29 septembre à l'occasion du dîner de Gala.

La remise des Prix du Public se fera le dimanche vers 17H00.

4 - Les pièces dites de concours au nombre de deux maximums, seront exposées dans le hall de réception, par catégories (débutants, juniors etc...) sur tables à part avec un numéro donné au hasard, **elles ne seront pas peintes à l'aérogaphe, n'auront pas plus de deux ans, exécutées en stage, ou déjà primées, ou déjà présentées dans un autre salon ou concours, ne sera, non plus pas décorées avec la méthode : cuisson à 150°.** Toutes devront impérativement être déposées avant la fermeture aux exposants de la salle le jeudi soir 17h30, afin de permettre au jury professionnel de faire son travail. Toutes pièces déposées après ne seront pas jugées.

5- Une table et deux chaises seront mises à la disposition de l'exposant (amateur ou professionnel) qui aura acquitté ses droits de location, et pourra présenter sur sa place le nombre de pièces qu'il désire.

6- Les droits de location payés resteront à la charge de l'exposant, pour tout désistement annoncé dans le mois précédant le salon.

7- L'exposant assurera à sa charge la décoration de son espace, l'exposant devra impérativement mettre sur sa table un fond blanc jusqu'au sol afin de cacher les cartons éventuels. La sur nappe sera à son choix et, à sa demande lors de son inscription il pourra avoir un accès à une prise électrique, le matériel électrique (rallonge etc...) restant à sa charge.

8- Il est interdit d'accrocher quoi que ce soit au mur, d'allumer des bougies ou d'utiliser une flamme quelconque.

9- Il est interdit de fumer dans un espace public.

10- L'exposant s'engage à rester, durant tout le temps d'ouverture de la manifestation, de 9h30 à 18h30 le vendredi et le samedi et de 9h30 à 18h00 le dimanche.

11- L'exposant ne pourra pas consommer ses repas sur place il devra sortir de l'enceinte de la salle d'exposition, un petit stand sandwich, boisson sera à sa disposition.

12- Si l'exposant est un club, concernant le concours, voir article no 1 de notre règlement, pour le salon proprement dit la location d'une table pour deux est acceptée.

13- Il serait bien que les exposants qui ont une table puissent peindre devant le public, afin de lui montrer ce qu'est réellement notre art.

INFORMATION :

Lors de son arrivé le jeudi, l'exposant sera accueilli par la responsable de l'organisation ou ses collaboratrices (teurs).

Les démonstrations auront lieu pendant le salon les inscriptions se feront à l'entrée, 12 personnes seulement pourront y participer, ceci dans un souci de qualité.